

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*  
MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION

\*\*\*  
DIRECTION DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES

\*\*\*  
N°.....DG.8.1/1

PROJET DE DECLARATION DE LA  
DELEGATION MAROCAINE LORS DE LA  
PREMIERE CONFERENCE DES ETATS  
PARTIES A LA CONVENTION SUR  
L'INTERDICTION DES MINES  
ANTIPERSONNEL

*Maputo, 3 - 7 mai 1999*

\*\*\*\*\*

**Monsieur le Président,**

*Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre désignation à la présidence de cette importante Conférence et de vous exprimer notre conviction quant à la réussite de cette importante manifestation.*

*Il m'est également très agréable de remercier chaleureusement le Gouvernement du Mozambique pour l'hospitalité dont il a fait preuve dans l'accueil de cette Conférence et le sérieux apporté dans l'organisation et la préparation des travaux.*

**Monsieur le Président,**

*La présence du Maroc à la Conférence de Maputo vient démontrer l'intérêt qu'éprouve mon pays à l'égard de la question de l'interdiction des mines antipersonnel depuis une longue période.*

*En effet, le Maroc est un pays qui est très sensible aux questions de désarmement et à la lutte contre la prolifération de tous les types d'armes.*

*Ainsi, le Maroc ne pouvait rester indifférent aux ravages causés par les mines antipersonnel et les dommages inacceptables infligés en particuliers aux populations civiles.*

*Il s'agit en fait d'un véritable fléau qu'il convient de combattre sans relâche afin de libérer l'ensemble de la population de la menace inacceptable que constitue la*

*dissémination anarchique et irresponsable des mines à travers le monde.*

*Le Maroc qui a participé, à titre d'observateur, à toutes les étapes du Processus ayant mené à l'élaboration de la convention d'Ottawa se félicite que cette convention soit fondée avant tout sur les principes et buts humanitaires auxquels mon pays adhère sans aucune réserve.*

*Le Maroc n'a d'ailleurs cessé d'encourager tous les efforts accomplis sur la scène internationale en vue de concrétiser l'objectif de l'interdiction des mines antipersonnel.*

*D'un point de vue concret, il m'importe de déclarer devant cette importante tribune que mon pays observe, dans les faits, l'essentiel des obligations contenues dans la convention d'Ottawa. Le Maroc n'intervient d'aucune manière dans une quelconque opération de transfert de ces engins, il n'importe pas et n'exporte pas les mines antipersonnel.*

*Mon pays ne fait que différer la signature de la Convention et ce, en raison de conditions circonstanciées liées à la préservation de la sécurité de nos provinces du Sud et ainsi au parachèvement de notre intégrité territoriale.*

*Il convient également de préciser que le maintien de cette situation circonstanciée s'effacera d'elle-même une fois que l'intégrité de mon pays ne fera plus l'objet de menaces ou de controverses.*

*Sur un plan plus général, mon pays développera tous les efforts en vue d'accompagner le succès de cette conférence et de l'interdiction des mines antipersonnel.*

*↳ Cette situation est appelée à disparaître en raison des progrès considérables réalisés au Niveau du Conseil de Sécurité pour une solution définitive de l'Affaire du Sahara. Nous exprimons l'espoir que cette situation connaîtra un règlement dès les mois à venir.*

*Ainsi, le Maroc a récemment manifesté sa ferme volonté d'aller de l'avant dans ce domaine et ce, en signant avec les Nations Unies un accord de déminage sur la zone de la Mission des Nations Unies dans nos provinces du Sud .*

*A cet égard, il m'importe de signaler que les populations civiles, dont la protection est l'élément fondamental de la Convention d'Ottawa, ne sont en rien impliquées .*

*Le Maroc, naturellement, déplore que les populations civiles d'autres régions et en grand nombre souffrent des graves conséquences engendrées par les mines antipersonnel .*

*Nous ne devrions évidemment pas rester inactifs devant les centaines de millions de victimes des mines terrestres, devant les enfants mutilés .*

*Le Maroc apportera sa contribution aux efforts déployés en vue de réduire la menace que pose la dissémination de dizaines de millions de mines terrestres de part le monde, particulièrement dans les zones de conflit impliquant directement les populations civiles .*